

AQUITAINE

42, rue du Général de Laminat BP 56  
33035 BORDEAUX Cedex

www.aquitaine.drire.gouv.fr

Tél. : 05 56 00 04 00

Fax : 05 56 00 04 57

Groupe de subdivisions  
de la Gironde

Affaire suivie par F. BERNAT et C. STEIN  
Téléphone : 05 56 00 05 18

Bordeaux, le 18 septembre 2007

Référence : CS-GS33-EI-07-881

Affaire n° : 7541-520001-1-1

Mairie de Langoiran  
5 Place du Docteur Abaut  
33550 LANGOIRAN

**Rapport de l'inspection des installations classées  
au  
Comité départemental de l'environnement et des  
risques sanitaires et technologiques**

**Objet** : Ancienne décharge de Langoiran – lieu-dit « Gourdin » - réhabilitation

## **I. Objet**

Par arrêté du 12 décembre 2005, la Mairie de Langoiran a été mise en demeure de déposer un dossier de remise en état comprenant une ESR pour sa décharge communale située au lieu-dit « Gourdin ».

Un arrêté de consignation a été pris en date du 10 juillet 2006 à l'encontre de la commune de Langoiran pour l'établissement du dossier de remise en état susvisé.

Par transmission en date du 8 décembre 2006, la préfecture de Gironde nous a fait parvenir l'étude demandée, réalisée par la société ANTEA.

Dans cette étude, au Nord-Est de la commune de Langoiran deux dépôts de déchets, proche l'un de l'autre, ont été localisés au lieu-dit « Gourdin », à flanc de coteau.

Le présent rapport fait suite à l'examen de ce document.

## **II. Analyse du dossier**

### **II.1- Description du site**

Deux dépôts ont été répertoriés au lieu-dit « Gourdin ».

#### **• Le dépôt « actuel » (le plus petit):**

Ce premier dépôt a été exploité par la Mairie de Langoiran avant 1987. Ce site a accueilli principalement des **déchets verts**, des ferrailles en transit, des matériaux de démolition et des **matériaux de curage des fossés** de la commune. **Les déchets verts étaient régulièrement brûlés** par la commune. **Le site serait toujours exploité.**

**Des ordures ménagères** apportées par des particuliers ont pu être déposés jusqu'en 1994. Le site n'aurait pas accueilli de déchets de type industriel, de type hydrocarbures et de type pharmaceutique.

Le volume de ce dépôt est estimé à 2800 m<sup>3</sup>. Le site n'est pas clôturé.

- le dépôt « ancien »

Un second massif de déchets, plus ancien, a été répertorié à côté de ce premier dépôt. Cette zone est actuellement recolonisée par la végétation. Le dépôt n'est pas connu du personnel des services de la Mairie. Les déchets observés sur le site sont les suivants : **fûts métalliques rouillés, pots de peinture, pneus agricoles, bidons de produits phytosanitaires toxiques et encombrants (machines à laver, ferrailles, pare-chocs de véhicules), ainsi que de la verrerie et des plastiques.** Les quelques fûts observés étaient vides. Le volume estimé de ce dépôt est de 6000 m<sup>3</sup>.

## II.2- Hydrogéologie et Hydrologie

- Géologie

Au vu de la carte géologique, les terrains affleurants dans la région du sommet du coteau (+45 mNGF) vers le bas (+20 mNGF) sont les suivants :

- des colluvions gravelo-argileuses, sur une épaisseur maximum de 1m. Cet horizon surmonte éventuellement quelques mètres de Molasses de l'Argenais,
- les calcaires à Astéries de l'Oligocène.

Au vu de la carte géologique ces formations sont tabulaires.

Sous les calcaires se trouvent des argiles sableuses verdâtres carbonatées et des grès. Ces formations forment un horizon d'une épaisseur de 20 m. Les Molasses de Fronsadais d'une épaisseur maximum de 20 m sont sous jacentes.

- Les sols

Trois sondages de sol ont été réalisés au droit du dépôt actuel (le plus petit). Deux sondages ont été réalisés au droit du dépôt ancien. Ces sondages ont été d'une profondeur de 3 m au maximum et ont permis de s'assurer de la nature des déchets ainsi que de la présence par endroit de terrain argileux marron.

Des analyses ont été réalisées sur le terrain naturel et sur les deux massifs de déchets : dans les remblais mis en place sur le massif et plus en profondeur. **Des variations importantes (au moins d'un facteur 2) sont visibles pour les paramètres suivants analysés: Arsenic, Plomb, Cuivre et Zinc.** Aucun test de lixiviation n'a été réalisé sur ces terrains. **Certaines de ces concentrations dépassent les VCI usage sensible.**

Aucune analyse de biogaz n'a été réalisé. Cependant, lors de la réalisation des sondages aucune odeur n'a été observée.

- Eaux superficielles

En pied de coteau s'écoule le ruisseau du Gourdin. Ce cours d'eau semble être temporaire dans sa partie amont par rapport au site. Des analyses ont été réalisées en aval du site (zone où l'écoulement est pérenne) et ne montrent pas de pollution significative en provenance du site. Il est à noter que les paramètres bactériologiques indiquent la présence de bactéries tels que les coliformes à 37°C et thermotolérants, E. Colis et les entérocoques intestinaux. Cependant, en l'absence d'analyses en amont de ce ruisseau, il est impossible de conclure que ces dernières sont à imputer à la présence des dépôts de déchets. Quelques pare-chocs de voiture sont observés dans le cours d'eau.

Ce ruisseau rejoint, au Nord du site, le ruisseau de Gaillardon.

- Eaux souterraines

Selon l'étude, les eaux souterraines présentes au droit du site et sensibles aux activités de surface sont celles de la nappe superficielle des calcaires de l'Oligocène. Cette nappe serait vraisemblablement drainée par le cours d'eau non pérenne longeant le site ( Ruisseau du Gourdin) et par le Ruisseau de Gaillardon, au Nord du site.

Aucun puits n'est présent entre les zones de dépôt et les cours d'eau.

Au droit du site, cette nappe est peu ou pas protégée de la surface du fait des épaisseurs vraisemblablement faibles des faciès argileux des colluvions.

La nappe profonde de l'Eocène est protégée par la formation épaisse des marnes et molasses du Fronsadais.

### II.3 Préconisations de la société ANTEA

La société ANTEA qui a réalisé l'étude propose :

- de limiter l'accès au site par la mise en place d'une clôture ceinturant les zones de dépôts,
- de confiner la zone de dépôts la plus récente présentant les fortes concentrations en cuivre et plomb par la mise en place de 30 à 50 cm de remblais non contaminé,
- de procéder au suivi de la qualité des eaux de surface.

Concernant les propositions de réaménagement du site, la société ANTEA propose :

- un défrichement de la zone de l'ancien dépôt, et le rassemblement des déchets dans un secteur limité en surface. La zone pressentie pourrait être voisine de la zone actuelle de dépôts,
- un contrôle en fond de fouille sur les sols de la zone de l'ancienne décharge après travaux,
- la mise en place de matériaux de faible perméabilité en surface des dépôts afin de limiter les infiltrations des eaux pluviales et de favoriser le ruissellement,
- un entretien régulier (1 fois par an) de la surface du dépôt.

### III. Avis de la DRIRE sur le dossier

Les propositions de la société ANTEA concernant la remise en état du site semblent cohérentes.

Pour les deux dépôts, il convient donc de:

- reprofiler les massifs de déchets afin d'assurer le ruissellement des eaux pluviales,
- de mettre en place sur les deux massifs une couverture peu perméable,
- de mettre en place des fossés périphériques permettant de collecter et d'évacuer les eaux pluviales.

**Il convient de plus de rappeler à la Mairie de Langoiran que le dépôt de déchets doit y être arrêté** et que des mesures doivent être prises pour éliminer les déchets déposés à proximité (notamment dans le ruisseau).

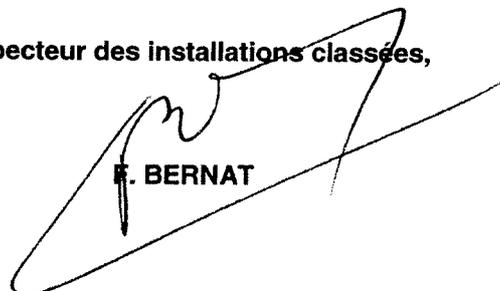
Enfin, il convient de réaliser un suivi en période de hautes et basses eaux dans le ruisseau du Gourdin afin de s'assurer de l'absence de pollution de ce cours d'eau par la décharge.

Nous proposons donc, à Monsieur le Préfet, de reprendre ces préconisations, dans un arrêté complémentaire encadrant la fermeture et la remise en état du site.

Nous proposons aussi de lever la consignation prise à l'encontre de la Mairie de Langoiran, la commune ayant réalisée l'étude demandée.

Ce projet d'arrêté a été transmis à la Mairie de Langoiran qui n'a émis aucune remarque particulière.

L'inspecteur des installations classées,



F. BERNAT

**P.J. :**

- Projet de prescriptions,
- Projet de levée de consignation,
- Localisation du site,
- Localisation des prélèvements réalisés.

Copie : Division EISS